

Objectif 'zéro papier' pour la branche maladie de la Sécu

La CNAMTS, qui gère au plan national la branche maladie de la Sécurité sociale, a retenu les consultants Atos Origin et Parker Williborg pour l'accompagner dans la phase préliminaire de son projet DIADEME (Dématérialisation et indexation automatique des documents et messages électroniques). Comme son nom l'indique, ce projet est un chantier informatique qui cherche à limiter les documents papier circulant dans les différentes caisses d'assurance maladie en les remplaçant par des supports électroniques. On s'imagine en effet volontiers, qu'entre les feuilles de soins (1 milliard de demandes de remboursements sont traitées par an), les avis d'arrêt de travail ou autres attestations employeurs, la quantité de documents qui passe est considérable. Du coup, l'introduction du « zéro papier » pour les employés des Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) dépendantes de la CNAMTS représente une véritable révolution? A l'issue du projet DIADEME, les documents entrants seront numérisés, ce qui permettra d'en assurer à la fois une meilleure circulation mais aussi de permettre des fonctions de stockage et de consultation à l'écran. Pour la phase préliminaire, qui débute en ce moment, 14 « caisses pionnières » ont été sélectionnées. Y seront donc déployées les technologies de numérisation, de gestion électronique des documents (GED) et de circulation électronique de ces derniers (Workflow). Les résultats de cette première expérience permettront à la CNAMTS de mieux orienter la généralisation du projet à l'ensemble de ses 128 Caisses primaires d'assurances maladie (CPAM). Gageons que ces nouvelles technologies contribueront à réduire, en partie au moins, l'abysse « trou de la Sécu ».